

Québec, le 26 avril 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Les 15 et 24 mars dernier, le député de la circonscription de Lévis inscrivait au feuilleton une question demandant des informations quant aux principes et aux directives relatives aux tarifs de stationnement dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

Tout d'abord, le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé de manière informelle au RSSS d'adapter la tarification à la situation des patients, sans toutefois confirmer de modalités particulières.

La tarification demandée pour l'utilisation des stationnements est établie par les établissements et adoptée par leur conseil d'administration. Un recensement des tarifs de stationnement actuellement appliqués dans chaque établissement du réseau vient d'être complété. Ces données ont permis de dresser un portrait des paramètres qui sous-tendent les modalités de stationnement et les particularités de chaque région. Une analyse de ces informations a permis de développer des orientations possibles de modifications applicables à l'ensemble du RSSS. La finalisation de l'étude de la faisabilité des modalités soulevées permettra de compléter la révision de la circulaire portant sur la Politique concernant l'exploitation des activités accessoires commerciales, émise par le biais de la circulaire 2007-003.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 16-MS-00984-05

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488